

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 11	<b>Séance du samedi 18 décembre 2021</b> L'an deux mille vingt-et-un et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Guy FAVAREL.
<b><u>Présents :</u></b> 11	
<b><u>Votants:</u></b> 11	<b><u>Sont présents:</u></b> Guy FAVAREL, Laurence MASSEY, Jérôme GAINARD, Jean-Claude CASSAGNE, Bertrand LABOURDERE, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Sébastien PARDON, Marie-Laure DUFFORT, Nadine VIAUD, Jean-Mathieu CASSAGNE <b><u>Représentés:</u></b> <b><u>Excuses:</u></b> <b><u>Absents:</u></b> <b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Jean-Claude CASSAGNE

---

**Objet: Projet d'aménagement d'une aire de jeux - DE 2021\_018**

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, une réflexion a été engagée pour aménager une aire de jeux pour enfants aux abords immédiats de la mairie en 2022. Un lieu idéal de socialisation et d'apprentissages multiples qui s'inviterait dans le cadre champêtre de notre petit bourg.

Afin de nourrir cette réflexion, le maire s'est documenté sur la réglementation relative aux aires de jeux auprès de la mission ingénierie des territoires près le conseil départemental du Gers.

Enfin, il s'est rapproché de concepteurs d'espaces de jeux dont l'expérience, la qualité et le savoir-faire sont reconnus, qui nous proposent des solutions sur mesure pour des enfants de 2 ans à 10 ans.

Concernant le financement de ce projet le maire souhaite solliciter des subventions.

La DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30%

Le F.R.I. (Fonds Régional d'Intervention) avec un taux plafond de 30%

Enfin, la D.D.R. (Dotation Départementale Rurale) avec un taux plafond de 10%

Soit un total d'aides de 70%.

Le montant définitif total de l'opération est **de 16 697.60 HT** incluant les études préalables.

Coût prévisionnel des travaux	<b>16 697.60 € HT</b>
Dont :	
Subvention DETR 30%	<b>5010,00 €</b>
Subvention Région (FRI) 30%	<b>5010,00 €</b>
Subvention DDR 10 %	<b>1670,00 €</b>
Autofinancement	<b>5007.60€</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 10 voix pour et 1 abstention,

♣ **APPROUVE** le projet d'aménagement d'une aire de jeux,

♣ **SOLLICITE** l'attribution de subventions

♣ **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

**CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DE\_2021\_014 du 27 septembre 2021**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception en Préfecture  
et Publication le 20/12/2021

Cette séance était consacrée uniquement à valider cette délibération modifiée par son montant corrigé en vue d'obtenir des aides de l'état, de la région et du département.

Fait et clos à Préneron, le 18 décembre 2021 à 18 heures 10'.

Le maire :

Guy FAVAREL